

IMPORTANT : Comment constituer votre dossier pour qu'il puisse être accepté ?

Suite aux dernières préconisations de l'ACAM (Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles) et aux nouvelles obligations de vigilance, notamment en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, de nouvelles règles sont désormais imposées à toutes les compagnies d'assurance. Ces nouvelles contraintes, bien que pesantes, n'ont d'autre but que la protection accrue de l'assurance vie et des assurés et, de ce fait, se doivent d'être accueillies favorablement. Nous comptons sur votre compréhension et sur votre vigilance afin que votre adhésion soit complète et puisse être enregistrée dans les meilleurs délais.



1 - Remplir le Bulletin d'adhésion, datez et signez

- Dans le paragraphe "Choix d'investissement" vous pouvez choisir votre propre répartition. Si vous optez pour du 100% Fonds Garanti, Cochez le cadre "Autre choix" et indiquez "100%" sous la colonne Fonds Garanti

Le paragraphe PROFESSION doit être complètement renseigné: Secteur d'activité, Code CSP, Profession (ou profession antérieure)

2 - Remplir le formulaire "Recueil de vos exigences et de vos besoins" datez et signez

- **Ce formulaire doit nous être obligatoirement retourné.** Toutefois, si vous ne désirez pas communiquer les renseignements demandés dans celui-ci, il vous suffit de remplir juste l'état civil, de dater et signer.

3 - Joindre les documents correspondant à votre situation (voir tableau ci-dessous)

- les pièces d'identité doivent être en cours de validité

1^{ère} pièce d'identité : Carte Nationale d'identité, Passeport ou Carte de Séjour uniquement

2^{ème} justificatif d'identité : tout document comportant votre photo et votre signature.

- le justificatif de domicile (Facture électricité, téléphone fixe, gaz...) doit être récent (Moins de 3 mois)

- un original de relevé d'identité bancaire en cas de prélèvements

- joindre éventuellement le bon de parrainage.

Une deuxième pièce d'identité est désormais nécessaire. Ce justificatif peut être tout document comportant votre signature et votre photo. Si vous ne possédez pas une telle pièce, merci de nous contacter au N° vert 0800 682 087

4 - Joindre votre règlement à l'ordre de GIE AFER

- en cas de **transfert de PEP**, envoyer à la place le courrier de demande d'ouverture de contrat qui a été joint à votre documentation.

- en cas de **virement de banque à banque**, joindre la copie de l'ordre de virement.

Si vous avez la moindre difficulté : N° Vert 0 800 682 087

ADHERENT MAJEUR

Situation	Intervenant au contrat	Signature requise pour		Pièces d'identité valides	Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Autres documents requis
		Bulletin d'adhésion	Votre profil d'épargnant			
Adhérent majeur	Adhérent	✓	✓	✓	✓	
Adhérent majeur sous tutelle	Adhérent			✓	✓	copie de l'autorisation du juge des tutelles autorisant le placement des fonds (cela peut être le jugement de mise sous tutelle)
	Tuteur	✓	✓	✓	✓	
Adhérent majeur sous curatelle	Adhérent	✓	✓	✓	✓	copie de l'autorisation du juge des tutelles autorisant le placement des fonds (cela peut être le jugement de mise sous curatelle)
	Curateur	✓	✓	✓	✓	
Adhésion conjointe	Epoux	✓	✓	✓	✓	copie du contrat de mariage et du jugement d'homologation du contrat de mariage. ou copie du contrat de mariage et d'un extrait d'acte de mariage
	Epouse	✓	✓	✓		

ADHERENT MINEUR

Situation	Intervenant au contrat	Signature requise pour		Pièces d'identité valides	Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Autres documents requis
		Bulletin d'adhésion	Votre profil d'épargnant			
Les deux parents ont l'autorité parentale	Adhérent			s'il en a une		Copie du livret de famille ou Extrait d'acte de naissance du mineur
	Père	✓	✓	✓	✓	
	Mère	ET ✓	OU ✓	ET ✓		
Un seul parent a l'autorité parentale	Adhérent			s'il en a une		Copie du livret de famille ou Extrait d'acte de naissance du mineur et copie de l'autorisation du juge des tutelles autorisant le placement des fonds
	Parent	✓	✓	✓	✓	
Aucun des parents n'a l'autorité parentale	Adhérent			s'il en a une		copie de l'autorisation du juge des tutelles autorisant le placement des fonds (cela peut être le jugement de mise sous tutelle)
	Tuteur	✓	✓	✓	✓	

EPARGNE HANDICAP

- Joindre également une Copie de la carte d'invalidité ou Copie de la décision de la CDAPH (ex COTOREP)

- Noter "EPARGNE HANDICAP" en haut du Bulletin d'Adhésion



EPARGNE NON RESIDENT Se reporter au document NON RESIDENT joint

- Joindre également un justificatif de résidence fiscale

un bulletin de salaire (si celui-ci comporte l'adresse et une notification de paiement des impôts) ou un avis d'imposition/non imposition, un certificat d'acquiescement des impôts, une attestation de résidence fiscale délivrée par votre service des impôts.....

Coordonnées bancaires de l'Afer pour un virement de banque à banque

RIB AFER : Titulaire du compte : GIE AFER - Banque : Société Générale Nom de l'Agence : AX TRINITE - 2, place d'Estienne d'Orves - 75009 PARIS
Banque : 30003 - Agence : 03450 - Numéro de compte : 00050684463 - Clé RIB : 25

Identification Internationale : IBAN : FR76 / 30003 / 03450 / 00050684463 / 25
BIC-Adresse SWIFT : SOGEFRPP